**Journée Académique Philosophie**

**Vendredi 9 juin 2023 Canopé Amiens**

**Atelier « L’enseignement de la philosophie à l’épreuve des classes sociales »**

Texte de présentation :

« Les enquêtes PISA le confirment chaque année, non seulement la France est l’un des pays de l’OCDE où les inégalités scolaires sont les plus marquées, mais où de surcroît elles ne cessent de se creuser. La corrélation entre la réussite scolaire et l’origine sociale y est extrêmement forte, de sorte que l’Ecole française ne parvient même plus à entretenir l’illusion de sa capacité à permettre aux élèves issus des milieux populaires d’échapper un tant soit peu aux déterminismes. Il va de soi que le facteur social se conjugue très largement avec d’autres, tels que le facteur de l’origine ethno-linguistique ou le facteur de genre. Dans un tel contexte, lorsque les élèves (en réalité une partie d’entre-eux) arrivent en classe de philosophie, pour l’essentiel, le mal est fait : le « tri social » a déjà largement eu lieu. Pour autant, nous le savons bien, nos classes sont très loin d’être socialement homogènes, à la fois entre-elles et en leur propre sein. Or, les sociologues de l’éducation distinguent a minima deux causes majeures au creusement des inégalités scolaires : d’une part les « discriminations systémiques », qui se jouent pour l’essentiel en-dehors de la classe, et d’autre part la « discontinuité culturelle » entre les élèves issus des milieux populaires et l’Ecole. On le sait, toutes les disciplines ne sont pas égales au regard de ce second critère, de sorte qu’une discipline telle que la nôtre exige peut-être plus que d’autres une maîtrise des « codes scolaires », des compétences langagières et un bagage culturel qui ne sont pas également partagés entre les élèves. Le questionnement (très ouvert) que souhaite proposer cet atelier sera donc le suivant : l’enseignement de la philosophie en France participe-t-il du phénomène de « tri social » et de creusement des inégalités scolaires ? Si oui, pourquoi et jusqu’à quel point ? Quelles solutions pédagogiques pouvons-nous mettre en œuvre dans nos classes pour limiter ce phénomène ?

Laurent Van Elslande »

Cadre :

* Interroger l’existence factuelle des inégalités scolaires
* Interroger leur corrélation avec les inégalités sociales
* Idem avec le facteur ethno-liguistique et le genre
* Interroger les discriminations systémiques
* Distinguer la manière dont le problème se pose selon les secteurs (privé/public), les types de lycées (général, technologique, pro), les territoires (urbain centre-ville, péri-urbain favorisé, péri-urbain défavorisé, rural, intermédiaire, etc.).
* Distinguer d’éventuelles « justes inégalités » des inégalités injustes
* Interroger la place de l’enseignement de la philosophie dans le phénomène (son statut « terminal » la dédouane-t-elle de toute responsabilité ?)

Référence :

Généraliste :

Jean-Paul Delahaye

*L’école n’est pas faite pour les pauvres*

*Pour une école républicaine et fraternelle*

Ed. Le bord de l’eau

Spécialisé philo :

*Difficile égalité des chances : l'enseignement de la philosophie entre aristocratisme républicain et démocratisation improbable.*

*Rémy David*

Dans Rue Descartes 2012/1 (n° 73), pages 103 à 131

Éditions Collège international de Philosophie

ISSN 1144-0821

DOI 10.3917/rdes.073.0103

Distribution électronique Cairn.info pour Collège international de Philosophie.